

[Traduction]

**M. Smith:** Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Français]

**Mme le Président:** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI N° 3 DE 1982-1983 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

#### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-143, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec une proposition d'amendement, ainsi que de la motion de M. Blenkarn (p. 24001).

**M. Len Gustafson (Assiniboia):** Madame le Président, je voudrais dire tout d'abord que le projet de loi C-143 et cette proposition d'amendement inquiètent énormément non seulement les députés de notre parti, mais également les citoyens, car devant l'importance du pouvoir d'emprunt demandé, les contribuables et l'ensemble des Canadiens se posent des questions quant à l'ampleur de la dette du gouvernement. Je voudrais traiter de cette question en détail aujourd'hui, car, à mon avis, cela touche directement la voie dans laquelle notre pays s'oriente et surtout la voie dans laquelle le gouvernement le dirige.

Pour commencer, je voudrais parler de l'ampleur de la dette. Si vous le voulez bien, je vais vous citer quelques chiffres concernant la dette brute du Canada, ce qui comprend non seulement les dettes portant intérêt telles que les obligations, mais également les comptes à payer, les fonds de pension et les valeurs passives ainsi que plusieurs autres articles de dépenses. A la fin de l'exercice financier 1981-1982, la dette brute atteignait 134 milliards. A la fin de l'année financière en cours, elle pourrait atteindre 160 milliards. Les Canadiens et les contribuables seront sans doute sidérés devant un tel chiffre.

A titre comparatif, quand le gouvernement Trudeau a pris le pouvoir en 1968, la dette brute s'élevait à 31 milliards. Ses dettes et ses emprunts posent un problème épouvantable. A la fin de mars dernier, la dette nette, soit la dette nationale brute moins les actifs, était de 94 milliards et elle atteindra 118 milliards d'ici la fin de l'exercice financier. Elle n'était que de 16 milliards quand le gouvernement Trudeau a pris le pouvoir en 1968.

Pour ce qui est des prêts et des titres, c'est-à-dire en fait de l'argent recueilli sur les marchés financiers sous forme de bons du Trésor, d'obligations, d'obligations d'épargne du Canada, de prêts et de titres non échus, le chiffre total était de 93 milliards à la fin mars 1982 contre 21 milliards quand le gouvernement Trudeau est arrivé au pouvoir.

A mon avis, cela pose un problème très grave pour les Canadiens. Le gouvernement a besoin de 16,7 milliards, simplement

### Pouvoir d'emprunt

pour payer l'intérêt sur la dette nationale. Nous sommes en droit de demander au gouvernement combien cela coûte aux contribuables canadiens. Au cours de l'année 1968-1969, un dollar sur neuf de l'argent de nos impôts servait au financement de la dette. Aujourd'hui, un dollar sur trois sert à payer l'intérêt sur la dette contractée par le gouvernement actuel.

● (1530)

Nous devons nous demander ensuite, je suppose, si tout cela était nécessaire et il est injuste de poser cette question si nous n'avons pas de solutions concrètes à proposer quant à la façon de reporter ce déficit énorme. Premièrement, nous devons bien comprendre que les 5 milliards de dollars prévus dans le projet de loi à l'étude sont nécessaires dans l'immédiat. Nous le comprenons tous. Que ce soit ou non la faute du gouvernement c'est autre chose, mais il a besoin de cet argent pour mener à bien les affaires du pays.

Et les 14 milliards de dollars supplémentaires que demande le gouvernement? Voilà qui est important parce qu'à mon avis, cela témoigne de l'orientation qu'il a prise depuis 15 ans, et sans vouloir me montrer trop critique à son égard, ce déficit est dû à des années d'incurie financière de sa part. Le gouvernement demande aujourd'hui à la Chambre des communes l'autorisation d'emprunter 14 milliards de dollars supplémentaires dont il n'a pas besoin sur-le-champ et sans nous proposer de budget. Les Canadiens veulent savoir comment le gouvernement compte dépenser leur argent. La dette que le gouvernement a contractée au nom de chaque Canadien, homme, femme et enfant, s'élève à \$700. Tous les contribuables devront payer \$1,700 pour rembourser le déficit couru de notre pays. Ainsi, tous les contribuables canadiens, hommes, femmes et enfants ont le droit de savoir comment le gouvernement compte dépenser leur argent.

Après avoir mentionné l'importance de la dette, monsieur le Président, et fait allusion au fardeau que cela représente pour chaque Canadien, il faut se demander ce que nous pouvons faire pour y remédier. L'un des députés qui ont participé au débat plus tôt a dit qu'il fallait faire quelque chose pour les agriculteurs, les petites entreprises et la création d'emplois, et je suis d'accord avec lui sur ce point. Je crois également que le gouvernement doit réfléchir sérieusement à la façon dont il a dépensé les deniers publics. Je vais citer quelques exemples d'initiatives que le gouvernement aurait pu prendre pour économiser des millions, voire des milliards, de dollars de deniers publics, s'il s'était montré un peu plus prudent dans ses dépenses. Mentionnons notamment la politique énergétique nationale, qui coûte à notre pays des milliards de dollars. La nouvelle proposition de M. Pepin à l'intention des agriculteurs va être tout aussi néfaste pour les revenus des Canadiens que la politique énergétique nationale. Il y a aussi le secteur de la petite entreprise. Je pourrais disserter longuement sur l'incurie du gouvernement et sur les encouragements qu'il n'a pas su offrir aux petits entrepreneurs, aux agriculteurs, aux industriels et aux producteurs d'énergie de notre pays. Mais si nous voulons réussir un jour à régler ces problèmes, monsieur le Président, nous devons de toute nécessité adopter une attitude positive à l'égard des objectifs du gouvernement et de ceux que nous voudrions le voir adopter.